



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépistage des troubles du rythme cardiaque

Question écrite n° 26155

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le dépistage des troubles du rythme cardiaque. Les troubles du rythme cardiaque sont des pathologies fréquentes qui sont une conséquence des anomalies de l'activité électrique qui déclenche et régule l'activité du muscle cardiaque. Ces pathologies ont des origines différentes, et nécessitent une prise en charge particulière au cas par cas. On appelle trouble du rythme et de la conduction cardiaque une variation anormale du rythme des battements du cœur perturbant son bon fonctionnement. Lorsque les battements ne sont plus réguliers ou lorsque leur fréquence s'accélère ou ralentit anormalement, on parle de troubles du rythme ou arythmie cardiaque. Ils résultent d'une anomalie électrique du cœur et sont de gravité variable. Les nombreuses pathologies liées aux troubles du rythme cardiaque touchent 1 % de la population générale et augmente rapidement avec l'âge : elle touche moins de 1 % des sujets de moins de 50 ans et plus de 10 % des 80 ans et plus. Les enfants ne sont pas épargnés par ces troubles qui conduisent dans un certain nombre de cas à une mort subite qui est une manifestation soudaine de problèmes cardiaques le plus souvent insoupçonnés. Pourtant un dépistage précoce pourrait permettre d'identifier les patients à risque et d'éviter un certain nombre d'issues fatales. De nombreuses familles touchés par le décès d'un ou de plusieurs de leurs enfants, à la suite de l'apparition subite des troubles du rythme cardiaque, disent se heurter à une absence de médiatisation des pathologies liées à ces troubles et à un manque de formation des médecins et spécialistes dans ce domaine. C'est pourquoi, ils souhaitent que les médecins bénéficient d'une formation plus poussée au niveau des troubles du rythme cardiaque et que la recherche sur ces troubles soit plus soutenue et mieux financée. Aussi, elle souhaite connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour sensibiliser la communauté médicale et le grand public aux spécificités de ces troubles et les actions à l'étude pour améliorer le dépistage de ces pathologies dès le plus jeune âge.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26155

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2020](#), page 555

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)